Communiqué de presse

Témoignages dans les écoles d'Ostéopathie : le Registre des Ostéopathes de France publie un pré-rapport et alerte les pouvoirs publics

Paris, le 8 juillet 2026

Le Registre des Ostéopathes de France (R.O.F.) publie aujourd'hui un pré-rapport consacré aux signalements d'abus, de dérives et de violences présumées au sein de plusieurs établissements de formation en ostéopathie.

À la suite de nombreuses remontées de terrain, le R.O.F. a lancé, au printemps 2026, un appel public à témoignages afin de permettre aux étudiants, anciens étudiants et enseignants de faire connaître leur vécu.

En l'espace de quelques semaines, **plus de 140 témoignages** ont été recueillis. Ce premier travail, portant sur les mois de mai et juin 2026, constitue un pré-rapport destiné à alerter les pouvoirs publics sur la gravité des situations rapportées et sur l'urgence d'agir.

La diversité géographique et temporelle des témoignages indique que cette situation ne relève pas de quelques établissements isolés, mais révèle des dysfonctionnements structurels inhérents à l'organisation même du parcours de formation.

Des témoignages qui révèlent une profonde détresse

À l'issue de l'analyse des témoignages reçus, le ROF se dit particulièrement préoccupé par la souffrance exprimée par de nombreux étudiants et anciens étudiants.

Les situations décrites font notamment état de :

- abus d'autorité ;intimidations ;
- harcèlement ;
- violences sexistes et sexuelles (VSS) ;
- discriminations.

Selon les témoignages recueillis, les faits impliqueraient, dans une très grande majorité des situations signalées, **un enseignant ou un membre de la direction de l'établissement.**

Les comportements dénoncés se dérouleraient principalement lors des travaux pratiques, dans les locaux des écoles, ainsi qu'au cours des examens, identifiés comme des moments particulièrement propices à l'exercice de pressions ou d'abus d'autorité.

Les témoignages indiquent également que ces comportements seraient, dans de nombreux cas, répétés tout au long de la scolarité.

Des conséquences humaines majeures

Les personnes ayant témoigné décrivent des conséquences particulièrement lourdes :

- une détresse psychologique importante ;
- des ruptures de parcours de formation ou professionnels ;
- l'abandon de projets malgré des investissements personnels, familiaux et financiers considérables ;
- un retentissement durable sur leur vie personnelle.

De nombreux témoins dénoncent également un climat d'emprise fondé sur la crainte de compromettre l'obtention de leur diplôme en cas de signalement.

Ils évoquent également :

- une banalisation de comportements inacceptables ;
- une absence ou une insuffisance des dispositifs de recours internes ;
- un sentiment d'impuissance face à des mécanismes de protection jugés insuffisants.

Le R.O.F. appelle l'État à intervenir

Au regard de ces éléments, le Registre des Ostéopathes de France demande un rendez-vous en urgence avec les représentants du ministère chargé de la Santé et du ministère chargé de l'Enseignement supérieur afin de leur présenter les résultats complets du rapport en cours de finalisation.

Pour le R.O.F., il n'est pas acceptable que la sécurité des étudiants et celle des patients accueillis au sein des cliniques pédagogiques demeurent les oubliées des politiques de régulation de la formation.

Le R.O.F. appelle à la mise en œuvre rapide de mesures structurelles, notamment :

- la création d'un examen national organisé avec un jury extérieur, indépendant des établissements de formation, afin de garantir l'impartialité de la délivrance du diplôme ;
- la formation obligatoire des enseignants et des encadrants à la prévention des violences, du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles ;
- la mise en place d'un dispositif national de signalement garantissant la confidentialité et la protection des victimes ;
- le renforcement des contrôles des établissements, avec des inspections sur site plus régulières ;
- l'instauration d'un code de déontologie applicable à l'ensemble de la profession ainsi qu'aux équipes pédagogiques des établissements de formation.

Le R.O.F. réaffirme son soutien aux victimes

Le Registre des Ostéopathes de France apporte son entier soutien aux étudiants et anciens étudiants ayant eu le courage de témoigner.

Le R.O.F. condamne avec la plus grande fermeté tout comportement incompatible avec les exigences d'une profession de santé et rappelle que les équipes de direction comme les enseignants sont investis d'un devoir d'exemplarité.

Les situations décrites dans les témoignages, lorsqu'elles sont avérées, ne sont pas dignes de la responsabilité qui incombe aux acteurs de la formation des futurs ostéopathes.

Le R.O.F. considère qu'il appartient désormais aux pouvoirs publics de prendre pleinement la mesure de cette situation et d'engager sans délai les réformes nécessaires pour garantir un environnement de formation sûr, respectueux et conforme aux exigences attendues d'un enseignement supérieur de qualité.

Le temps de l'alerte est passé. Le temps de l'action doit commencer.

François LEJEUNE	Loïc LAFFORGUE	Mathieu RUSSO	Pierre-Adrien LIOT
Président	Secrétaire général	Trésorier	Vice-président